ÉVALUER LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

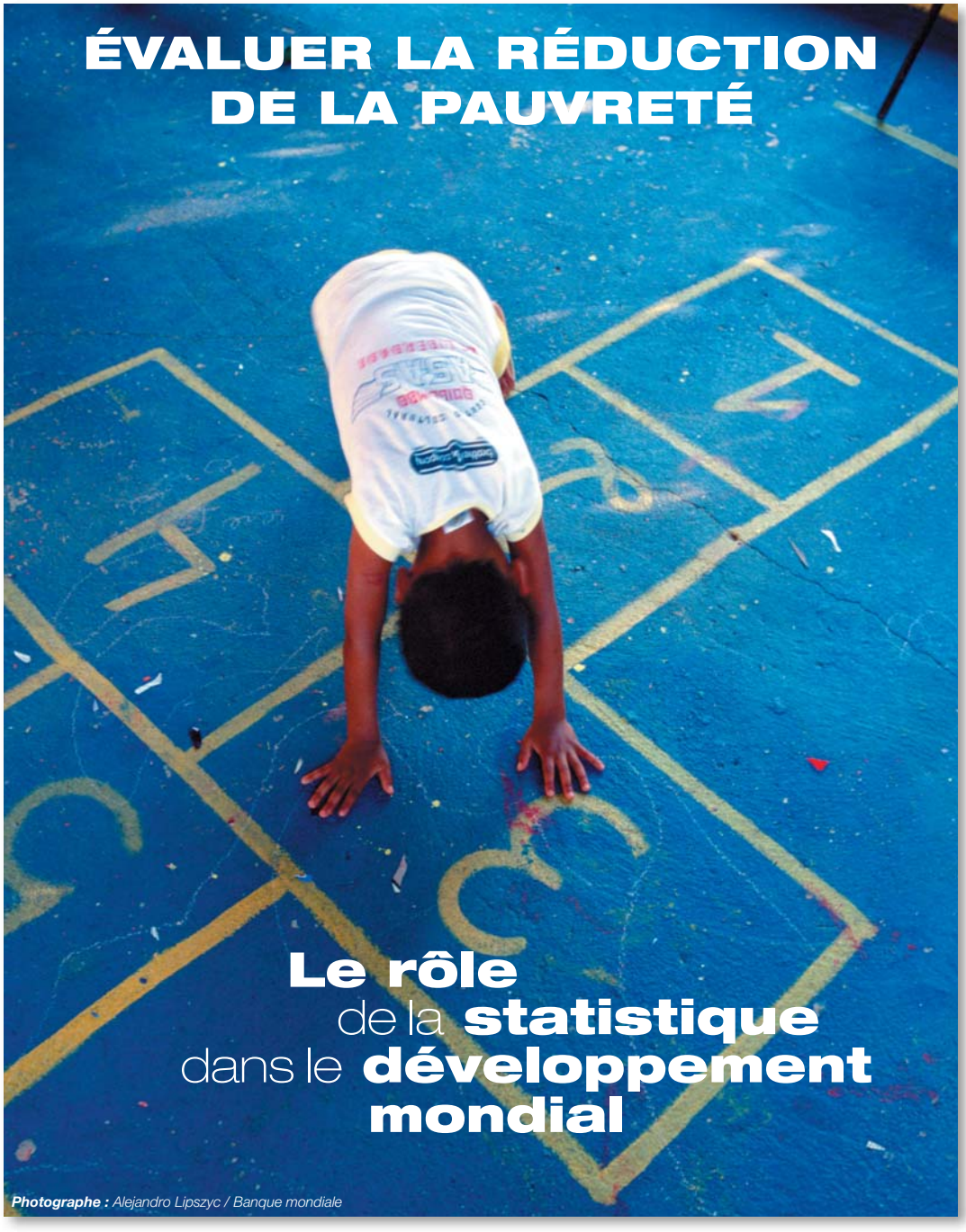

Le rôle de la statistique dans le développement mondial

Photographe : *Alejandro Lipszyc / Banque mondiale*

PARIS21

OCDE

Pourquoi faut-il de bonnes statistiques pour réduire la pauvreté ?

Les statistiques jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement mondial. Leur utilisation lors des phases de conception mais aussi de mise en œuvre des cadres d'action politique des pays, tels que les Stratégies de réduction de la pauvreté, témoigne de leur importance. Les statistiques permettent également de mesurer les progrès accomplis vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). **Comme les OMD ont pour principales cibles de réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim ; de diminuer le nombre d'enfants présentant une insuffisance pondérale et le pourcentage d'enfants, notamment des filles, qui ne sont pas scolarisés ; de réduire la mortalité infantile et maternelle et de stopper la propagation du VIH/sida, les statistiques sont plus que jamais indispensables pour évaluer la réduction de la pauvreté.**

Des statistiques fiables sont le reflet de la réalité au quotidien. Elles permettent de localiser les pauvres, de connaître les raisons de leur situation et à quoi ressemble leur vie. Cette information fournit les éléments nécessaires à l'élaboration et au suivi de politiques de développement efficaces. Elle fait ressortir les domaines dans lesquels les ressources sont les plus indispensables et offre les moyens de suivre les progrès et d'évaluer l'impact des différentes politiques mises en œuvre. De bonnes statistiques améliorent également la transparence et la responsabilité en matière d'élaboration de politiques, deux conditions indispensables à une bonne gouvernance, dans la mesure où elles permettent aux électeurs de juger du succès de l'action engagée par leur gouvernement et de rendre ce dernier comptable de ses décisions. Enfin, de bonnes statistiques sont essentielles à la bonne gestion des services sociaux de base.

Mais alors qu'elles occupent une place plus importante que jamais, nombre de pays en développement n'ont toujours pas les moyens de produire, d'analyser et de faire usage de la variété de statistiques de la qualité requise pour soutenir un développement réel. Conséquence, l'élaboration des politiques en pâtit, les gouvernements ne peuvent être tenus comptables de leurs décisions et la pauvreté continue de sévir. Compte tenu de la pénurie de moyens observée dans les pays en développement, de bonnes statistiques s'imposent pour garantir une utilisation aussi efficace que possible des ressources disponibles affectées au développement. Les pays qui ont le plus besoin de statistiques sont également ceux pour lesquels elles sont le plus inaccessibles ; or l'investissement dans les statistiques sera plusieurs fois rentabilisé grâce à l'amélioration générale de l'affectation des ressources.

Rapport coût-efficacité des dépenses de santé en Tanzanie

Pour que les dépenses de santé publique contribuent le plus possible à réduire la mortalité et l'invalidité, il faut savoir quelles sont les pathologies dont l'incidence est la plus forte sur la situation sanitaire d'une population (fardeau de la maladie) et comment les dépenses de santé sont affectées à la lutte contre les divers fléaux (cartographie des dépenses). Mais, le plus souvent, les pays qui souffrent des problèmes de santé les plus graves sont aussi ceux dont les systèmes d'information appliqués à la santé sont les plus rudimentaires.

Au milieu des années 1990, ces deux types de données faisaient cruellement défaut dans les zones rurales tanzaniennes. Un projet pilote novateur a été mis en œuvre dans deux districts du pays qui associait une information sur le rapport coût-efficacité des interventions sanitaires aux données sur le fardeau de la maladie et sur la répartition des dépenses de santé au plan local. Au vu de ces informations, les ressources ont été réaffectées pour une meilleure efficacité des dépenses de santé. ***On estime que cette réallocation des ressources publiques existantes sur la base des données obtenues, renforcée par des apports minimes de fonds supplémentaires, a eu un impact majeur sur la situation sanitaire : la mortalité infantile et des enfants en bas âge a été réduite de moitié sur une période de trois ans contre une augmentation de 18% à peine des dépenses de santé (hausse marginale de 0,80 $ par habitant).***

"Les données constituent une **composante essentielle** de la **planification du développement.** En **l'absence** d'une telle **information,** les **efforts déployés** pour **planifier** la **croissance** et le **bien-être** à **venir** de la **population** ne peuvent **s'ancrer** dans la **réalité** et sont **nécessairement incomplets"**

***Peter Anyang' Nyong'o**, ministre du Plan et du Développement national (Kenya)*

Le développement et son contexte

Stratégies nationales et cadres d'action

Les pays à bas revenus sont nombreux à se doter de cadres d'action politique au plan national — tels que les Stratégies de réduction de la pauvreté ou les cadres de gestion sectorielle et macroéconomique — pour avancer sur la voie du développement et lutter contre la pauvreté. Ces stratégies et cadres montrent l'intérêt des statistiques dans le sens où elles fournissent des bases solides pour le diagnostic de la pauvreté et de la situation du développement et permettent de mesurer l'efficacité des politiques mises en œuvre. **Les statistiques sont donc indispensables pour aider à identifier les résultats à atteindre par les politiques et non simplement pour évaluer les progrès accomplis vers de tels résultats. Les Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) offrent un cadre pour renforcer la capacité à produire des statistiques nationales et l'inscrire dans la durée.**

Millions de personnes vivant avec moins de 1 $ par jour en 2003 (d'après les estimations les plus récentes par pays)	
Asie du Sud	472
Afrique subsaharienne	320
Asie de l'Est et Pacifique	213
- dont la Chine	179
Amérique latine et Caraïbes	49
Europe et Asie centrale	9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5
Total	**1 068**

> **"Des données fiables :** une **arme** de **premier plan** au **service** de la **lutte contre** la **pauvreté"**
>
> ***Tadao Chino**, ancien Président de la Banque asiatique pour le développement*

Evaluation de la coopération institutionnelle entre l'Office général des statistiques (GSO) du Vietnam et Statistiques Sweden (SCB)

Le GSO du Vietnam et le SCB ont été "jumelés" depuis 1995 pour assurer "la fourniture en temps voulu de statistiques économiques d'une qualité suffisante et à un prix avantageux". Aux termes de cet accord de coopération, le SCB a mis à la disposition du GSO des conseillers à long terme ainsi qu'une assistance technique à court terme. Le projet a permis, au cours de ses trois phases, de financer une formation dans les domaines objet d'études statistiques, des stages d'apprentissage de l'anglais, des voyages d'études et la participation aux réunions internationales. La composante technologies de l'information (TI), dont la fourniture à grande échelle de matériel informatique, a permis au projet de doter le GSO d'une stratégie TI d'ensemble, qui a servi de cadre aux investissements ultérieurs dans ce domaine.

Photographe : *Gennadiy Ratushenko / Banque mondiale*

D'après un bilan effectué récemment, le projet a grandement contribué au passage du Vietnam à une économie de marché, elle-même à l'origine de la croissance économique et, en grande partie, de la réduction de la pauvreté. Comme les statistiques publiques font partie intégrante de "l'infrastructure" d'une société démocratique moderne, le projet a également aidé à promouvoir l'ouverture et la démocratie. Le GSO peut mettre rapidement à disposition des statistiques économiques clefs de meilleure qualité. Les capacités ont été renforcées dans ce domaine et le gouvernement vietnamien entend accroître encore les ressources accordées au GSO.

Au vu des entretiens réalisés avec les divers partenaires du projet, l'étude aboutit à la conclusion qu'avec l'amélioration des statistiques fournies par le GSO, les dirigeants et responsables de la planification peuvent désormais appuyer leurs politiques, plans et programmes sur des données précises : ou comment le renforcement de capacités statistiques durables peut soutenir l'élaboration de décisions informées.

Objectifs, cibles et indicateurs du Millénaire pour le développement

Lors du Sommet du millénaire, tenu en septembre 2000, les chefs d'Etat ont souscrit aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et aux cibles globales fixées dans ce domaine dans le but de réduire radicalement la pauvreté à l'horizon 2015. Les OMD se sont révélés un outil efficace pour fonder la volonté politique nécessaire, ces objectifs servant de point de mire aux gouvernements comme à la société civile. Mais pour atteindre ces objectifs, encore faut-il une information suffisamment complète pour suivre les progrès accomplis vers les buts fixés aux plans national et international, informer les politiques et les stratégies de développement, et inciter la communauté internationale à agir. Un ensemble d'indicateurs a été mis au point pour mesurer les progrès accomplis vers les OMD et les cibles y afférentes, des **indicateurs qui, à leur tour, reposent sur l'information fournie par des systèmes statistiques nationaux solides et fiables.** Les rapports nationaux sur les objectifs du millénaire font état des avancées enregistrées et évaluent les capacités statistiques de chaque pays afin de déterminer si les OMD le concernant ont des chances d'être atteints.

Objectifs du Millénaire pour le développement
Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
Objectif 7 : Assurer un environnement durable
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Efficacité de l'aide

De bonnes statistiques constituent une aide précieuse pour les bailleurs de fonds dans la mesure où elles informent leurs décisions d'attribution de l'aide, et permettent de suivre l'utilisation des fonds ainsi alloués et les résultats en matière de développement. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (entérinée en mars 2005) reconnaît la nécessité de meilleures statistiques pour que l'aide soit plus efficace. Les ministres des pays développés et de ceux en développement, chargés de promouvoir le développement, ainsi que les responsables des institutions de développement multilatérales et bilatérales ont souligné la nécessité de veiller à :

1. l'appropriation du système et de son contrôle par les pays partenaires ;
2. l'alignement de l'aide des donateurs sur les stratégies de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires ;

3. l'harmonisation entre pays donateurs pour une plus grande efficacité collective de l'aide ;
4. tout en assurant le contrôle de la mise en œuvre et des résultats obtenus dans un cadre de responsabilité mutuelle entre partenaires au développement.....

..... et ce en reconnaissant la nécessité de meilleures statistiques pour une aide plus efficace.

Des données pour tous : stratégie du Département britannique pour le développement international (DFID) en matière de statistiques

Dans le cadre de leur stratégie en faveur d'une meilleure efficacité de l'aide, les statisticiens auprès du DFID entendent assurer une utilisation plus efficace des statistiques et informations en :

- *encourageant tous les membres du DFID à assurer le suivi des avancées (à tous les niveaux, notamment au niveau des projets, programmes et politiques) et à l'intégrer dans la gestion de routine — tout en se servant de cette information dans les processus de décision.*
- *perfectionnant les systèmes de collecte des données du DFID et les contrôles de qualité.*
- *améliorant la diffusion et la communication des informations et résultats.*

Gouvernements et donateurs centrent plus que jamais leur attention sur les résultats souhaités, sur l'impact de leurs efforts en faveur du développement et sur l'utilisation de l'information pour améliorer l'élaboration des politiques et la prise de décision. Les citoyens ont, pour leur part, besoin de statistiques pour amener leurs gouvernements à rendre des comptes. Par conséquent, les statistiques sont utiles à la progression du développement ; elles ne servent pas seulement à contrôler les avancées réalisées mais elles contribuent aussi à la réalisation des résultats qu'elles permettent d'évaluer. **Cependant, il ne suffit pas de reconnaître le rôle crucial des statistiques ; il faut aussi passer aux actes. Beaucoup reste en effet à faire pour une *meilleure* utilisation de *meilleures* statistiques afin de créer un environnement propice au développement.**

Certains pays ont besoin d'une aide financière et technique en plus de leurs propres ressources. Mais il s'agit là d'un processus à long terme impliquant une montée en charge et un effort soutenu. Cette aide doit être bien coordonnée et efficace. Or l'analyse récente (2005), faite par le Partenariat Statistique au service du développement au XXIème siècle (PARIS21), sur l'aide des bailleurs de fonds au renforcement des capacités statistiques en Afrique montre que ce n'est pas toujours le cas, certains d'entre eux faisant remarquer que la collaboration entre donateurs est insuffisante et que les programmes ne sont pas toujours conçus en vue de renforcer les capacités. La coordination est une condition indispensable : treize donateurs apportent ainsi leur aide dans le domaine des statistiques au Mozambique ; ils sont onze en Tanzanie, dix en Ouganda et neuf au Cap-Vert. Cela ne veut pas dire que la coordination ne fonctionne pas dans ces pays, mais simplement qu'il s'agit là d'une question à prendre en considération.

Photographe : *Curt Carnemark / Banque mondiale*

> **"L'information donne les moyens de prendre les bonnes décisions"**
>
> ***Roberto Tapia Conyer****, vice-ministre, ministre de la Santé (Mexique)*

Renforcer la capacité statistique pour de meilleurs résultats en matière de développement

L'expérience montre que l'amélioration des statistiques passe avant tout par une approche stratégique d'ensemble visant aussi bien à produire des données de meilleure qualité qu'à construire des capacités durables dans ce domaine, contrairement aux efforts parcellaires du passé qui tendaient à générer des statistiques mais pas la capacité des pays concernés à recommencer par la suite.

Dans la plupart des pays en développement, les ressources financières sont très limitées et des décisions prudentes doivent être prises sur la façon la plus efficace et rentable d'élaborer des statistiques. Pour ce faire, il convient de concevoir et de mettre en place un plan stratégique, la ***Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)***, alignée sur les cadres et stratégies plus larges de politique nationale. Il est également judicieux de construire sur l'existant et sur les programmes en cours comme le ***Système général de diffusion des données (SGDD)*** du FMI auquel participent déjà de nombreux pays ainsi que sur les travaux du ***Réseau de métrologie sanitaire (HMN)***, visant à étendre la disponibilité et l'utilisation en temps voulu de systèmes d'information sanitaire précis.

La phase 2 du projet SGDD pour l'Afrique anglophone

Faisant suite au Système général de diffusion des données (SGDD) pour l'Afrique anglophone, un nouveau projet est actuellement parrainé par le DFID. Il continuera à aider les pays à introduire des méthodologies et bonnes pratiques internationalement reconnues pour le développement de statistiques officielles. Le projet mettra l'accent sur les résultats et l'interaction régionale en proposant des modules d'assistance technique bien définis, pouvant être planifiés, mis en œuvre et évalués de manière coordonnée. Une telle approche a pour objet un renforcement durable des capacités par le biais d'améliorations mesurables dans des domaines convenus d'un commun accord et elle encourage l'engagement mutuel en faveur des résultats ainsi que l'appropriation par les pays participants comme par les fournisseurs de l'assistance technique.

Le nouveau projet ("Modules pour le renforcement des statistiques" 2006–2009) a été étendu à 21 pays d'Afrique, pratiquement tous ceux dont l'anglais est la langue de travail. Le projet, qui est l'œuvre conjointe du FMI et de la Banque mondiale, est destiné à aider les pays à améliorer la qualité des données macroéconomiques et financières clefs ainsi que les statistiques sociodémographiques et les stratégies de réduction de la pauvreté. L'assistance technique inclut des visites d'experts, une formation pratique et des ateliers par groupes de pays afin de partager des expériences et de s'initier aux meilleures pratiques. Le projet élargi a été lancé en septembre 2006 au Cap.

Le projet continuera à encourager les pays à aligner les activités sur les priorités nationales et à améliorer la coordination ainsi qu'une utilisation efficace des accords à l'intérieur d'une même organisation. Pour une meilleure interaction et collaboration, les pays travailleront en contact étroit avec des organismes régionaux et sous-régionaux et avec d'autres prestataires de services d'assistance technique en matière de statistiques. Des efforts seront consentis pour aider les pays désireux de passer du SGDD à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) en vue de promouvoir l'accès aux marchés financiers et une meilleure intégration dans l'économie mondiale.

La première phase du projet (2001–2006) a englobé 15 pays qui tous, à l'exception d'un seul, sont devenus, conformément à l'objectif fixé, membres du SGDD, après avoir réussi à préparer des méta-données et programmes d'amélioration, publiés au Tableau d'affichage des normes de diffusion du FMI. Le projet original a parrainé plus de 200 visites d'assistance technique et financé des ateliers nationaux de sensibilisation au SGDD dans la plupart des pays.

Réseau de métrologie sanitaire HMN (Health Metrics Network) : "Une meilleure information, de meilleures décisions et une santé de meilleure qualité"

Photographe : *Ami Vitale / Banque mondiale*

Le Réseau de métrologie sanitaire est un partenariat mondial fondé sur le principe selon lequel une meilleure information est synonyme de meilleures prises de décision et donc d'amélioration de la santé générale. Le partenariat établit un lien entre utilisateurs et producteurs de données relatives à la santé dans le cadre d'un effort conjoint visant à accroître la disponibilité et l'utilisation d'informations sanitaires fiables et en temps voulu par le biais de plans nationaux destinés à renforcer les systèmes d'information. Ce nouveau partenariat sanitaire et statistique sous l'égide du Réseau de métrologie sanitaire — aux niveaux mondial, régional et national — a suscité des transformations dans les pays bénéficiant de l'aide du Réseau depuis son lancement en 2005.

Le Réseau HMN jette les bases d'une nette amélioration des systèmes d'information sanitaire partout dans le monde. Le partenariat travaille avec les autorités locales dans des douzaines de pays à bas ou à moyen revenu afin de renforcer les capacités et les compétences et de consolider les systèmes d'information sanitaire. Les pays font appel au réseau HMN pour évaluer la situation actuelle et élaborer des plans d'ensemble destinés à stimuler leurs systèmes d'information sanitaire, et pour lesquels ils reçoivent l'aide des partenaires du HMN. Ces plans doivent être intégrés dans les Stratégies nationales pour le développement de la statistique ainsi que dans les plans généraux de santé et de développement, y compris les stratégies de réduction de la pauvreté.

Avec l'aide du réseau HMN, plusieurs pays à bas revenu œuvrent à identifier les moyens d'étendre la couverture et la qualité de leurs systèmes d'enregistrement d'événements majeurs : naissances, décès et causes des décès. Le réseau HMN aide les pays à trouver des approches innovantes pour partager l'expérience acquise sur la manière d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des données en vue de l'élaboration des décisions. L'objectif est qu'à l'horizon 2011 les normes du réseau HMN pour les systèmes d'information sanitaire soient universellement acceptées pour orienter la collecte, la communication et l'utilisation de l'information sanitaire par les pays en développement et les organismes internationaux — conduisant à une information plus fiable et en temps voulu sur les principaux indicateurs concernant la santé, les pathologies et les fonctions du système sanitaire.

Planification stratégique des statistiques

La planification stratégique des statistiques est la première et la principale mesure du ***Plan d'action de Marrakech pour la statistique (PAMS)***, arrêté lors de la deuxième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) en février 2004. Le PAMS souligne l'intention des partenaires de PARIS21 d'aider les pays en développement à se doter de capacités statistiques durables et à prendre des engagements nationaux en faveur des statistiques. Le PAMS vise à accélérer les avancées vers l'amélioration des données sur le développement, grâce à des actions destinées à aider les agences de statistiques nationales et internationales. Ces actions, rassemblées dans le cadre d'une collaboration avec nombre de partenaires, se sont fondées sur les résultats de l'équipe PARIS21 qui a examiné les moyens d'améliorer les statistiques pour le suivi des objectifs du développement.

Les six recommandations du Plan d'action de Marrakech pour la statistique

Au niveau national :

1. *Planification stratégique des statistiques*
2. *Préparation des recensements 2010*
3. *Investissement accru dans les statistiques*

Au niveau international :

4. *Création d'un Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages*
5. *Amélioration du suivi des OMD*
6. *Accroissement de la responsabilité internationale en matière de statistiques*

La première de ces mesures a pour objet de permettre à tous les pays en développement de fonder l'élaboration des statistiques sur des Stratégies nationales de développement de la statistique elles-mêmes intégrées dans les processus de développement. Le PAMS a entériné l'objectif de PARIS21 pour tous les pays à bas revenu, à savoir la mise en œuvre de SNDS en vue de produire de meilleures statistiques nationales d'ici à la prochaine révision du millénaire en 2010. En 2007, l'accent n'est plus mis sur l'aide à la conception des SNDS mais sur l'aide à leur mise en œuvre.

Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS)

L'approche SNDS apporte un plus : elle considère le renforcement des capacités statistiques à travers le prisme du développement et de la gestion et examine les politiques de développement et les meilleures pratiques en matière de gestion du point de vue statistique — le tout dans le but de parvenir à de meilleurs résultats en matière de développement. Cette approche permet d'établir une planification stratégique et de fixer des priorités dans le contexte du système statistique global, y compris les statistiques produites par les divers ministères, ainsi que de remédier à des problèmes organisationnels et institutionnels essentiels.

Une SNDS fixe les objectifs à atteindre par le système statistique national d'ici cinq à dix ans. Elle fournit également un cadre robuste et un plan d'action pour le renforcement des capacités statistiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs en termes de données dans tous les secteurs, de sorte que les plans d'amélioration puissent être centrés sur les domaines dans lesquels le renforcement des capacités est le plus nécessaire. Elle s'appuie sur les travaux existants et offre un cadre cohérent pour l'adoption, par les gouvernements, de décisions de financement et pour la coordination des aides des donateurs extérieurs.

Les SNDS peuvent revêtir plusieurs formes selon les expériences et les progrès accomplis par les pays. Une bonne stratégie convenablement financée et parfaitement mise en œuvre peut constituer une énorme différence pour la performance d'un SSN et aider les pays enfermés dans le cercle vicieux du sous-financement et de la sous-performance à se libérer.

Nombreux sont les pays qui reconnaissent avoir besoin d'un solide encadrement pour mener les processus de planification stratégique à bonne fin et obtenir le soutien nécessaire de la part des pouvoirs publics en vue de mettre en œuvre leurs plans stratégiques. La coordination dans le cadre du SSN et la cohérence de l'aide sont essentielles. Pour être pleinement efficaces, toutes les activités nationales et internationales doivent être placées dans le contexte d'une SNDS.

Dans l'ensemble, sur 105 pays couverts par une étude récente de PARIS21 (Avril 2006), 34 se sont dotés de stratégies tandis que 54 se situent à des stades divers de préparation dans ce sens. Les 17 pays restants n'ont mis en place aucune stratégie ni n'ont commencé à en concevoir, bien qu'un certain nombre d'entre eux aient exprimé leur intention de le faire. Il convient de noter que certains pays ayant leurs propres stratégies entendent également les actualiser et les développer, en suivant l'approche SNDS.

Aider les pays à se préparer au recensement de 2010

Les recensements de population constituent la clé de voûte de tout système statistique national ; ils sont indispensables à l'établissement de données de référence au moins tous les dix ans. Ils indiquent la taille, la nature et la localisation de la population d'un pays. Ils fournissent des éléments essentiels pour suivre les avancées enregistrées vers les Objectifs du Millénaire pour le développement, permettent d'effectuer des estimations valables pour le pays dans son ensemble à partir d'enquêtes par sondage et fondent les décisions relatives à la structure de la représentation politique. Ils apportent également des informations clefs sur la localisation et la composition de la population, particulièrement indispensables pour planifier les efforts engagés en vue de garantir l'éducation et la santé pour tous.

La complexité et le coût des recensements ainsi que leurs importantes retombées politiques les classent dans une catégorie à part parmi les travaux menés à bien par les bureaux nationaux des statistiques. Les populations étant nettement plus nombreuses qu'il y a dix ans, les coûts du recensement sont également plus élevés, alors qu'il est souvent plus difficile qu'auparavant d'attirer des fonds à cette fin.

Les activités du PAMS consistent à trouver les moyens de réduire le coût du recensement ; à améliorer les méthodes en vue de procéder à des estimations intermédiaires entre deux recensements ; à aider les pays à plaider en faveur de l'importance des recensements, à rechercher un financement et à procéder à une planification ; ainsi qu'à leur fournir des connaissances et des orientations techniques.

"Quoi que nous fassions, les chiffres occupent une place déterminante"

***Yoweri Museveni**, Président de l'Ouganda*

Recensement au Nigeria en 2006 : le rôle de la CE

Le recensement au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, est une tâche complexe, difficile et sujette à controverses. Dans la perspective des élections de 2007 dans ce pays, un recensement a été mené à bonne fin au début de 2006. Ce type de comptage de la population permet non seulement de délimiter des circonscriptions électorales, une obligation dictée par la constitution, mais elle contribue aussi à renforcer la confiance des Nigérians dans leurs institutions, électorales ou non. La Commission européenne a ainsi signé un accord de financement en faveur du Programme d'aide au recensement à la fin de 2004, qui est mis en œuvre dans le cadre d'un accord de contribution conclu avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ce programme nigérian est appelé à renforcer l'élaboration de politiques informées, les prestations de services axées sur la population et une culture de transparence et de responsabilité.

Photographe : *Trevor Samson / Banque mondiale*

La contribution de la CE, soit 116.5 millions d'euros sur la période 2004–2007, est destinée à financer les frais du personnel (plus de 800 000 personnes) en charge du recensement. La formation de ce personnel, la fourniture des questionnaires, les technologies de saisie et de traitement des données ainsi que le soutien apporté aux projets de suivi du recensement national et aux missions de suivi externes sont autant d'actions qui concourent à améliorer la crédibilité du recensement.

La Commission nationale sur la population du Nigeria a mis en place une stratégie visant à promouvoir l'égalité des sexes tout au long du processus de recensement. Les données ainsi collectées constitueront une base de connaissances pertinentes sur les questions démographiques, socio-économiques et culturelles pour de nombreuses années à venir. Le recensement permet au Nigeria de fonder ses décisions politiques et efforts de suivi sur des informations justes, garantissant ainsi une meilleure mise en œuvre pour le plus grand intérêt de la population.

Le suivi des événements vitaux : une initiative du Réseau de métrologie sanitaire (HMN – Health Metrics Network)

La connaissance de la taille, de la structure et de l'évolution de la population (naissances, décès et causes des décès) constitue à la fois le signe d'une bonne gouvernance et une condition préalable essentielle à cette dernière. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont plusieurs ont trait à la mortalité, ont attiré l'attention des décideurs, aux niveaux national et mondial, sur la nécessité de disposer de données précises et en temps voulu sur la population. Or de telles informations font défaut dans la plupart des pays en développement, où les naissances et les décès ne sont pas, dans bien des cas, enregistrés tandis que les causes des décès restent le plus souvent mal comprises.

Or l'un des objectifs du Réseau HMN est de remédier à ce déséquilibre entre la demande et l'offre. Le HMN s'est engagé à cette fin aux côtés d'autres partenaires à faire campagne au niveau international et à mener des efforts de recherche pour améliorer la couverture et la qualité de statistiques vitales dans le cadre de l'initiative pour le Suivi des événements vitaux. Comme la nécessité et la responsabilité des statistiques sur la population s'étendent bien au-delà du secteur de la santé, l'initiative regroupe, parmi ses principaux partenaires, des offices nationaux de statistiques, des ministères de l'intérieur et gouvernements locaux de même que des partenaires multilatéraux en matière de statistiques et de développement. Cette action devrait aboutir à un consensus sur des approches novatrices concernant l'amélioration de statistiques vitales telles que la surveillance démographique, les systèmes d'enregistrement des échantillons et le recours aux autopsies verbales dans les cas où un certificat médical sur la cause des maladies n'est pas possible.

Dans les pays qui ne sont pas dotés d'un état civil bien établi, le contrôle des progrès accomplis vers l'OMD 5 moyennant le suivi des niveaux de mortalité maternelle demeure un défi colossal. Comme l'année 2015 approche à grands pas, le réseau HMN et ses partenaires recherchent les meilleurs moyens de mesurer la mortalité maternelle dans des pays où d'autres sources de données ne sont pas actuellement disponibles. Les recensements de la population et du logement (le prochain aura lieu en 2010) constituent une source potentielle d'information qui, jusqu'à présent, a été mal exploitée. Lorsque le recensement comprend déjà des questions sur les décès intervenus au foyer pendant l'année écoulée, il suffit de quelques questions supplémentaires concernant la date du décès lié à une grossesse pour obtenir à moindres coûts des informations importantes. Certes, le recensement ne peut répondre à tous les besoins d'information sur la mortalité maternelle, mais il offre une opportunité majeure à ne pas manquer pour les pays capables d'en organiser. A cette fin, les partenaires du HMN élaborent des recommandations et une aide au renforcement des capacités dans les pays concernés grâce à des ateliers d'analyse des données.

Financement accru pour l'amélioration des capacités statistiques

Les investissements dans les systèmes statistiques nationaux des pays en développement ont été nettement insuffisants. Cependant, de nouvelles opportunités de financement s'offrent désormais, telles que les aides budgétaires directes, y compris le suivi et l'évaluation des programmes liés à la Stratégie de réduction de la pauvreté. De nouveaux instruments ont également été créés comme le Fonds fiduciaire pour le développement des capacités statistiques de la Banque mondiale (TFSCB), qui a aidé nombre de pays à concevoir leurs SNDS, ou STATCAP, qui peut apporter un soutien à la mise en œuvre. Des projets STATCAP sont en cours dans sept pays, tandis que d'autres sont à l'étude ailleurs.

> "...nous **exhortons** toutes les **banques de développement multilatérales** et tous les **donateurs** à **accroître l'aide** au **renforcement** des **capacités statistiques** et **institutionnelles correspondantes** dans les **pays partenaires** "

***Communiqué du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI**, 23 avril 2006*

***Photographe :** Curt Carnemark / Banque mondiale*

Renforcement du système statistique national du Tadjikistan : le partenariat en action

Au Tadjikistan, TAJSTAT (STATCAP) est un projet cofinancé visant à aider le Comité d'Etat des statistiques (CES) à mettre en œuvre un Programme pluriannuel de statistiques intégré (MISP). Le Royaume-Uni et la Suède, principaux partenaires financiers, versent leurs contributions à un fonds fiduciaire géré par la Banque mondiale. TIKA (Turquie), JICA (Japon) et EUROSTAT (CE) comptent au nombre des partenaires techniques. Les partenaires ont convenu de procéder à des revues à mi-parcours et à un suivi conjoint. Les composantes du projet sont coordonnées par le FMI, la FAO, l'UNICEF et la Banque asiatique de développement pour éviter les chevauchements et accroître l'efficacité.

En qualité de précurseur de TAJSTAT, le CES a reçu un financement du Fonds fiduciaire pour le développement des capacités statistiques au titre de l'assistance technique au développement du MISP destiné à couvrir l'ensemble du système statistique national, y compris les ministères et organismes concernés. Le gouvernement a approuvé le MISP et a apporté un soutien très important à sa mise en œuvre, un projet qui contribuera sensiblement à améliorer les capacités du CES et des autres organismes chargés de collecter et de diffuser les données. Le projet a pour principal objectif d'améliorer l'efficience et l'efficacité du système statistique national afin de lui permettre de fournir des données pertinentes et fiables en temps voulu pour l'élaboration de politiques informées à l'appui des stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvres par le gouvernement et du processus de développement économique.

Le gouvernement a constitué un Comité de haut niveau pour le pilotage du projet, qui se réunit deux fois par an. De plus, une équipe de coordination du projet assurera les tâches liées à la mise en œuvre et à la gestion administrative au quotidien. Il convient de souligner que cette équipe aidera le personnel du CES à faire fonctionner le projet mais elle n'en assurera pas elle-même la mise en œuvre, conformément aux directives de la Déclaration de Paris et à la politique de la Banque sur les accords de mise en œuvre du projet.

Respectant leurs engagements pris dans le cadre de la Gestion axée sur les résultats, d'autres institutions ont également aidé les pays à élaborer ou à adapter leur SNDS (par exemple : en Afrique, la Banque Africaine de Développement et le département britannique pour le développement international, DFID).

Création d'un Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages

Les enquêtes auprès des ménages fournissent des données clefs sur le développement mais les systèmes existants accusent un certain nombre de faiblesses : la fréquence des enquêtes n'est pas suffisante, nombre de pays en développement ne financent pas leurs propres

Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages (IHSN)

Microdata Management Toolkit

Pour la documentation, la diffusion et la préservation des données des enquêtes/recensements

Les résultats des enquêtes et recensements sont souvent peu documentés et difficiles d'accès.

Le Toolkit de l'IHSN fournit une solution conviviale pour :

Documenter les données conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques :

- Utilisation plus facile et sûre des données
- Information préservée en vue d'une utilisation future
- Identification des problèmes de fiabilité et de comparabilité, d'où une amélioration de la qualité des enquêtes futures.

Générer un produit final convivial en vue d'une diffusion facile des données et méta-données.

- Utilisation plus large et diversifiée des données existantes
- Renforcement des capacités d'analyse dans le pays
- Accroissement de la transparence et de la bonne gouvernance

Contact : info@surveynetwork.org

1 Cet outil permet d'importer vos données et d'ajouter une documentation détaillée grâce à un éditeur spécialisé de méta-données à la norme DDI

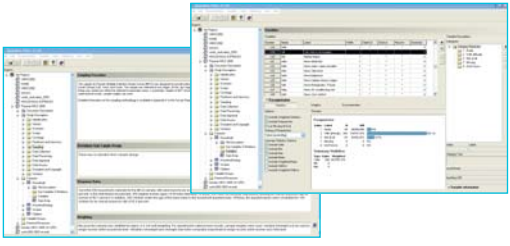

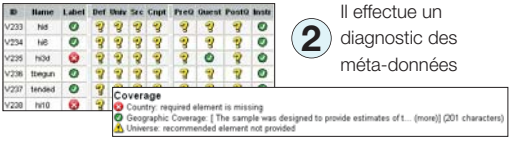

2 Il effectue un diagnostic des méta-données

3 Il génère automatiquement des fichiers PDF, des CD-ROM ou sites web pour faciliter le partage des données (chaque pays définissant sa propre politique de diffusion)

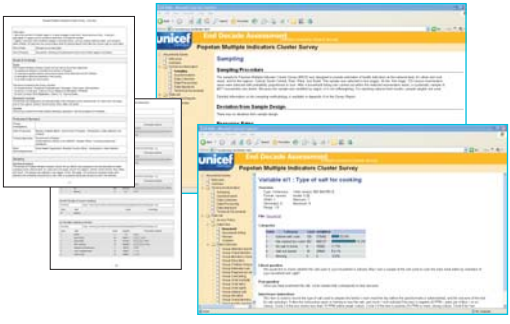

programmes d'enquête auprès des ménages, les programmes internationaux ne sont pas toujours bien coordonnés et les séries de données obtenues sont souvent sous-utilisées.

Le Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages (IHSN) a pour vocation d'améliorer l'efficience et l'efficacité de ce type d'enquêtes dans les pays en développement, grâce à une connaissance plus approfondie des programmes et méthodes ainsi qu'à une diffusion et une utilisation plus larges des données. L'IHSN rassemble producteurs, sponsors et utilisateurs de données pour un meilleur usage des résultats au service de l'élaboration et du suivi des politiques. Le réseau identifie, promeut et met en œuvre des solutions coordonnées et durables concernant les problèmes de disponibilité, de délais, de fiabilité, de pertinence, de comparabilité, ainsi que de diffusion et d'utilisation des données des enquêtes auprès des ménages.

Amélioration urgente du suivi des OMD

Trois activités principales ont été prévues dans le cadre du PAMS. La première consiste pour les organismes internationaux concernés à améliorer en tant que de besoin les définitions et méthodes appliquées au calcul des indicateurs clefs du développement. La deuxième porte sur l'amélioration des connaissances des utilisateurs et producteurs d'indicateurs OMD et autres indicateurs clefs. La troisième vise à aider les pays à cerner les points faibles et à apporter des améliorations à court terme aux processus statistiques concernés, tels que les enquêtes auprès des ménages, l'objectif étant d'obtenir rapidement (ou d'améliorer) des estimations d'indicateurs clefs. Cette dernière activité, baptisée "Programme de données accéléré" (ADP), sera développée dans un premier temps dans douze pays pilotes. L'ADP a pour objet d'aider les douze pays pilotes à identifier les points faibles et à apporter des améliorations à court terme aux processus statistiques concernés, comme les enquêtes auprès des ménages, en vue d'accélérer ou d'améliorer les estimations des indicateurs clés, dont ceux relatifs aux OMD.

> **"L'information** est à la **base** de **tout** ce que **nous faisons**
>
> ***Francis Omaswa**, ancien Directeur Général, ministère de la Santé, Ouganda*

Le Programme pilote de données accéléré (ADP)

Les enquêtes auprès des ménages représentent des investissements colossaux : pourquoi ne pas mieux en mesurer et suivre les résultats ?

La mesure et le suivi des résultats en matière de développement impliquent des données d'enquêtes fiables, comparables, pertinentes et accessibles en temps voulu.

Problème 1

Les données existantes ne sont pas toujours pleinement exploitées

- Faiblesse des capacités / manque d'intérêt de la part des producteurs de données
- Les données ne sont pas toujours accessibles aux utilisateurs secondaires (en raison d'obstacles techniques, financiers, légaux ou politiques)
- L'absence de méta-données rend l'utilisation des données difficile/risquée

Problème 2

Absence d'harmonisation des méthodes et concepts

- Les enquêtes sont souvent ad hoc ; il n'existe quasiment pas d'harmonisation des concepts et méthodes d'une enquête à l'autre
- Les indicateurs qui en découlent ne sont pas pleinement comparables ; les résultats ainsi produits sont parfois contradictoires et ambigus

Problème 3

Les dates et fréquence de réalisation ne sont pas optimales

- Les programmes d'enquêtes sont souvent établis par les donateurs
- Les données sont dans certains cas insuffisantes et les activités redondantes dans d'autres

Activité 1 de l'ADP

Documentation et diffusion des données

- Documenter les données existantes en suivant les normes/meilleures pratiques internationales (Toolkit IHSN)
- Anonymisation des micro-données
- Définir et mettre en œuvre des politiques de diffusion transparentes et plus ouvertes

Activité 2 de l'ADP

Analyse et évaluation des données d'enquêtes

- Evaluer la pertinence, la comparabilité et la fiabilité des données d'enquêtes existantes
- Analyser les données pour les programmes de réduction de la pauvreté ou d'autres stratégies sectorielles
- Formuler des recommandations pour des programmes d'enquêtes améliorés et harmonisés

Activité 3 de l'ADP

Soutien à la collecte de données

- Aider les pays à mettre en œuvre des programmes d'enquêtes plus modulaires, alignés sur des priorités clairement définies

Le Programme de données accéléré est financé par un mécanisme de prêt en faveur du développement de la Banque mondiale. Ce programme satellite de PARIS21 est mis en œuvre avec divers partenaires internationaux dans le cadre du PAMS.

Accroissement de la responsabilité du système statistique international

La principale action consiste, dans le cadre du PAMS, pour les organismes statistiques internationaux, à élaborer et adopter un ensemble de principes cohérents applicables à leur travail. Des séries de données homogènes, cohérentes et fiables au niveau international sont indispensables à une bonne gestion des résultats.

Groupe d'experts interorganisations sur les indicateurs OMD

Le Groupe d'experts interorganisations (IAEG) sur les indicateurs OMD englobe certains départements du Secrétariat des Nations Unies, plusieurs organismes de l'ONU appartenant ou non au système des Nations Unies, divers services officiels et statisticiens nationaux et autres organisations concernées par la production de données liées aux OMD aux niveaux national et international, dont les bailleurs de fonds et conseillers experts.

L'IAEG est chargé de la préparation et de l'analyse des données en vue de suivre les progrès accomplis vers les OMD. De plus, le Groupe étudie et définit des méthodologies et questions techniques ayant trait aux indicateurs, élabore des directives et contribue à la définition de priorités et stratégies en vue d'aider les pays à assurer la collecte, l'analyse et la communication de données sur les OMD.

Au cours des dernières années, l'IAEG a encouragé l'amélioration et une meilleure documentation des normes et méthodes utilisées dans le cadre de la compilation et de l'analyse des indicateurs OMD, notamment en trouvant les moyens de rassembler les données par pays de manière cohérente, en surmontant les problèmes de comparabilité et, plus important encore, en fournissant une analyse utile des chiffres d'ensemble qui représentent la situation locale. Ce travail est effectué dans le cadre de sous-groupes thématiques créés au sein de l'IAEG et d'autres dispositifs interorganisations qui relient les institutions spécialisées dans les divers domaines couverts par les OMD.

Autres exemples de l'aide apportée par les partenaires de PARIS21 au développement de la statistique

Exemple : AFRISTAT (Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne) : une approche régionale de l'assistance technique

AFRISTAT a pour mission de renforcer le développement de statistiques économiques, sociales et environnementales dans les Etats membres et d'améliorer les compétences de ces derniers dans ces domaines. Il fait désormais figure de centre africain de compétences pour le développement des statistiques, menant à bien programmes et projets pour nombre de partenaires financiers et techniques internationaux dans plusieurs pays africains.

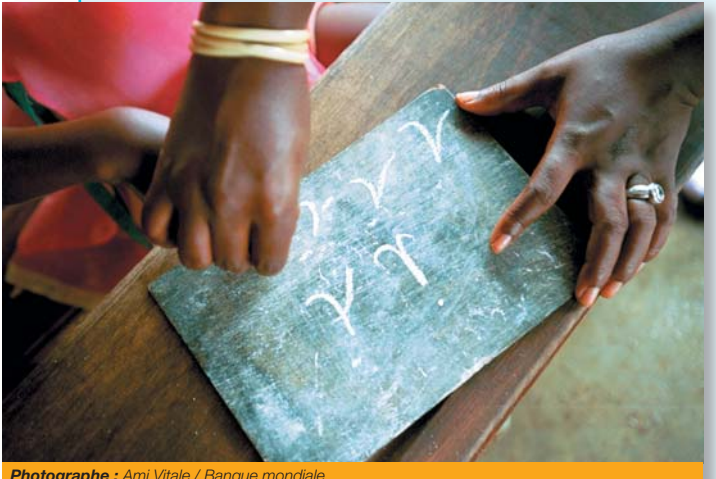

Photographe : *Ami Vitale / Banque mondiale*

AFRISTAT soutient les activités des offices nationaux des statistiques dans les Etats membres (actuellement au nombre de 18, sachant que tout pays subsaharien africain peut adhérer).

L'Observatoire est investi d'un pouvoir légal vis-à-vis de ses membres dans le domaine de l'harmonisation des concepts, ainsi que des normes et méthodes statistiques internationales. AFRISTAT œuvre également à l'intégration régionale et économique, en favorisant l'homogénéité et une meilleure comparabilité des données statistiques. L'Observatoire apporte à cette fin son aide aux offices nationaux des statistiques pour la collecte, le traitement et la diffusion des données, ainsi que pour leur analyse et leur interprétation.

Son action porte sur trois domaines : organisation et administration des systèmes statistiques, comptes nationaux et enquêtes macro-économiques, sur les prix et les dépenses des ménages, statistiques du secteur informel, statistiques agricoles, traitement et diffusion des données. Ses principales activités sont l'assistance technique sur site et la formation au moyen de séminaires et ateliers, ainsi que des ateliers occasionnels régionaux et sous-régionaux sur des sujets pertinents.

Exemple : Le Département britannique pour le développement international (DFID) apporte son soutien au système de statistiques du Kenya

Le Bureau central des statistiques du Kenya (CBS) a établi un plan stratégique de renforcement de son système national de statistiques. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement kényan, le DFID (6,5 millions de livres £) et la Banque mondiale (20 millions de dollars US) vont engager des montants importants pour mettre en œuvre ce plan.

Le Kenya a adopté une nouvelle loi sur les statistiques qui constitue la clé de voûte de ce plan stratégique. La loi confère au CBS plus d'indépendance en matière de fourniture de statistiques et une plus large autonomie pour le recrutement et la fidélisation d'un personnel très qualifié.

Un programme d'enquêtes auprès des ménages a été mis en place et l'aide du DFID a d'ores et déjà permis la réalisation de l'Enquête intégrée sur le budget des ménages au Kenya. D'autres enquêtes sur la gouvernance et l'invalidité sont également prévues à court terme.

Le financement du DFID couvre également la production de statistiques dans d'autres ministères, ainsi que l'aide aux instituts de recherche extérieurs. Les systèmes de données administratives des services de police et pénitentiaires ont d'ores et déjà bénéficié de la fourniture de matériel et d'une aide technique. Une action similaire est envisagée dans le domaine du commerce et de l'industrie. Un Centre de recherche sur la pauvreté chronique a été créé à l'Université de Nairobi pour étudier dans quelles conditions et pour quelles raisons on devient pauvre ou on échappe à la pauvreté.

Outre le soutien à la production de statistiques, le DFID encourage l'utilisation de l'information. Le ministère du Plan et du Développement national a créé une direction chargée du suivi et de l'évaluation. Cette direction est chargée de coordonner la production de rapports annuels sur l'état d'avancement de la Stratégie de redressement économique du Kenya ainsi que les questions plus larges de suivi et d'évaluation au sein des diverses administrations.

Exemple : Renforcement des capacités par le biais de la coopération institutionnelle : un accord de "jumelage" unique au Mozambique

Depuis 2002, l'Institut national des statistiques du Mozambique (INE) est "jumelé" avec les trois bureaux nationaux des statistiques du Danemark, de Norvège et de Suède. Cette coopération institutionnelle a essentiellement pour objet de permettre à l'INE de bénéficier, pour la partie qui le concerne, des compétences, méthodologies, accords institutionnels, processus de travail, etc., des trois bureaux scandinaves dans le cadre d'un accord à long terme, soutenu par les donateurs de ces trois pays. Le projet contribue à la mise en œuvre d'un plan stratégique sur cinq ans destiné à renforcer le système statistique national au Mozambique, la priorité étant accordée à la réduction de la pauvreté. Les accords liés au projet mettent l'accent sur la coordination entre bailleurs de fonds, le Danemark jouant le rôle de partenaire chef de file de l'INE, ainsi que sur la responsabilité de l'INE au regard des activités du projet et leur intégration dans les plans et processus de cet institut.

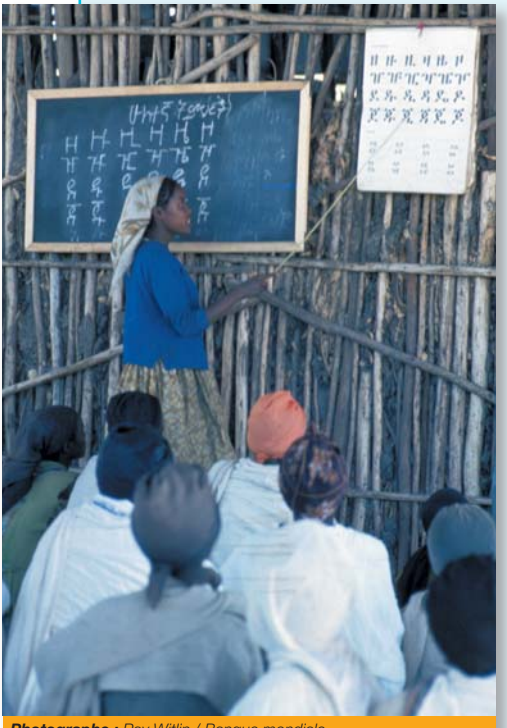

Photographe : *Ray Witlin / Banque mondiale*

Les trois bureaux scandinaves sont dotés de systèmes statistiques très similaires, ce qui facilite cet accord de "jumelage" unique. Trois études externes ont été effectuées qui toutes ont abouti à des conclusions positives. Ainsi, selon un bilan à mi-parcours, l'accent mis sur le renforcement des capacités, l'engagement à long terme, le financement garanti, l'engagement de l'INE et la qualité de l'aide apportée sont autant de raisons majeures qui expliquent le succès du projet.

Exemple : Compte de développement des Nations Unies : encourager l'action régionale

La Division des statistiques des Nations Unies (UNSD) aide les pays à se doter de systèmes statistiques performants grâce à une formation, à des services de conseil, ainsi qu'à des projets régionaux et sous-régionaux. Depuis quelques années, elle privilégie la collaboration sud-sud et la constitution de réseaux de statisticiens au niveau régional et sous-régional aux fins de créer des communautés étroitement imbriquées de statisticiens s'appuyant sur leurs atouts et réalisations respectifs.

Le Compte de développement des Nations Unies est un mécanisme de financement mis en place par l'Assemblée générale. Les propositions de projets sont approuvées tous les deux ans. Ces propositions sont résolument orientées vers le renforcement des capacités régionales. Depuis 1999, l'UNSD a réalisé cinq projets couvrant plus de 65 pays dans les régions suivantes : la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Commission économique et sociale d'Asie occidentale (ESCWA), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

Chaque projet est placé sous la conduite d'un comité de pilotage composé de statisticiens en chef des Etats membres. Ces derniers décident des priorités et modalités de mise en œuvre du projet et s'assurent de sa pérennité. Conséquence : le renforcement de la cohésion et de la collaboration régionales en matière de développement de la statistique.

En Afrique australe, le comité de pilotage du projet récemment lancé est composé de partenaires internationaux menant des activités dans la région. Ce mode de fonctionnement favorise la coordination des travaux en cours et encourage chacun à tirer les leçons des expériences menées par d'autres tout en évitant les redondances. Le comité de pilotage veille par ailleurs à ce que les diverses composantes du projet soient parfaitement compatibles avec les Stratégies nationales de développement de la statistique dans leur ensemble.

Réseau de métrologie sanitaire (HMN – Health Metrics Network) -- Coordination entre partenaires en faveur d'une gestion axée sur les résultats en matière de développement au Sierra Leone

Le système d'information sanitaire du Sierra Leone regroupe plusieurs partenaires clefs dont l'office central des statistiques (Statistics Sierra Leone), certains offices et programmes du ministère de la Santé et de l'Hygiène et plusieurs organisations (OMS, UNICEF, ONUSIDA). Avec l'aide du Réseau HMN, ces partenaires ont réalisé un bilan du système d'information sanitaire et élaboré un plan stratégique décennal. Les principales stratégies adoptées sont les suivantes :

- *une base de données intégrée permettant de rassembler les informations au niveau du district à partir de nombreuses sources de programmes (programmes verticaux spéciaux, surveillance, services, logistique, ressources humaines, finances), de fournir des résumés réguliers en vue de mener des actions au niveau du district, d'apporter une information en retour aux services de santé et d'assurer la transmission électronique complète et en temps voulu aux divers utilisateurs au niveau national ;*
- *un plan décennal en vue de coordonner à l'échelle nationale les enquêtes représentatives auprès des ménages et services de santé ;*
- *un comptage précis de la mortalité maternelle dans le cadre du recensement de la population de 2014 ;*
- *les comptes nationaux de la santé devant être finalisés pour la première fois en 2007 et mis à jour chaque année par la suite.*

Cette amélioration de la coordination et de l'investissement dans des stratégies clefs d'information sanitaire coïncide avec la collaboration engagée par la Banque mondiale et par le Département britannique pour le développement international (DFID) avec le gouvernement de ce pays sur la conception d'une nouvelle aide majeure au secteur de la santé : un don de 30 M$ sur quatre ans par le Fonds catalytique de croissance en Afrique pour la survie accélérée de l'enfant et le développement (Banque mondiale) et un programme décennal de 40 M£ pour le renforcement des services de base concernant la santé sexuelle, la santé de la reproduction et la santé de l'enfant (DFID). L'amélioration de la coordination et de la direction du système d'information sanitaire du pays permettra de suivre et d'évaluer les besoins sur lesquels viendront s'aligner ces nouveaux programmes et qui seront en grande partie couverts par les activités principales incluses dans le plan stratégique décennal du système d'information sanitaire.

Et maintenant ?

Ce livret montre à quel point de bonnes statistiques sont indispensables pour éliminer efficacement la pauvreté. Ces dernières années, on a pris conscience de l'intérêt des statistiques, en particulier dans le cadre des Stratégies de réduction de la pauvreté, des Objectifs du Millénaire pour le développement et de la Gestion axée sur les résultats en matière de développement. Mais cette prise de conscience ne s'est pas traduite pour autant par un accroissement des ressources et des efforts en faveur du renforcement de capacités statistiques durables, que ce soit par les pays en développement ou leurs partenaires donateurs.

> "Nous **devons prouver** que nos **politiques marchent.** Il est **donc essentiel** de **pouvoir mesurer avec suffisamment** de **précision** quelles **politiques donnent** de **bons résultats. J'estime** que nous **n'investissons pas assez** dans le **renforcement** des **capacités statistiques.**"
>
> ***Donald Kaberuka**, ancien ministre des Finances et de la Planification économique du Rwanda*

Dans nombre de pays parmi les plus pauvres, les données disponibles ne sont pas actuellement suffisantes pour permettre des avancées réelles. Une nette augmentation des engagements de ressources en faveur du développement de la statistique s'impose. Pour être durable, un tel accroissement des engagements doit être le fait des donateurs mais aussi des pays en développement eux-mêmes. Sur le long terme, les fonds investis pour une meilleure utilisation des statistiques seront plusieurs fois rentabilisés grâce à une efficacité accrue des ressources affectées au développement. L'augmentation des investissements ne doit pas consister en une aide directe et isolée dans le domaine des statistiques. Celles-ci font en effet partie intégrante de cadres et stratégies de développement plus larges. Ainsi, les aides budgétaires directes, les stratégies de réduction de la pauvreté et les approches sectorielles ont toutes besoin de statistiques fiables et en temps voulu pour orienter les politiques et en suivre la mise en œuvre. L'information requise ne pourra être obtenue qu'avec l'amélioration des systèmes de statistiques nationaux et internationaux.

Troisième Table ronde internationale sur la Gestion axée sur les résultats en matière de développement, Hanoï, 5-8 février 2007

Photographe : *Curt Carnemark / Banque mondiale*

La Troisième Table ronde internationale sur la Gestion axée sur les résultats en matière de développement, qui s'est tenue au Vietnam en février 2007, a été l'occasion pour la communauté statistique internationale de saluer le passage de la conception de Stratégies nationales de développement de la statistique à leur mise en application, en intégrant d'autres éléments du PAMS tel que le Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages et le Programme de données accéléré. Les partenaires de PARIS21 ont mis à la fois l'accent sur la réponse immédiate à apporter aux besoins de production des données pendant la mise en œuvre d'une SNDS et sur le renforcement de systèmes statistiques durables pour l'avenir.

Pour assurer la pérennité des systèmes statistiques, le financement national doit être accru et complété par une augmentation de l'aide internationale pour un renforcement des capacités. La Troisième Table ronde s'est penchée sur ce qui marche et ne marche pas en matière de renforcement des capacités statistiques, et sur l'application des principes de la Déclaration de Paris aux processus d'aide technique et financière apportée aux systèmes statistiques nationaux des pays en développement, dans un contexte plus large de la Gestion axée sur les résultats en matière de développement.

Quel type d'aide PARIS21 peut-il apporter ?

PARIS21 concentre ses efforts sur tous les pays à bas revenu pour les aider à mettre en œuvre des Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) en vue de produire des statistiques nationales de meilleure qualité d'ici à la prochaine revue du Millénaire en 2010. Il s'agit moins désormais d'une aide à la conception des SNDS — essentiellement par le biais d'ateliers régionaux portant sur les principales étapes de l'élaboration des stratégies — qu'à l'application de ces dernières. PARIS21 n'est pas une organisation de financement ; il mène essentiellement des activités de promotion et de facilitation et tire les leçons de l'expérience. Les activités opérationnelles dépendent des efforts consentis par les pays en partenariat avec les organisations régionales, les institutions spécialisées de l'ONU et les bailleurs de fonds.

L'action de PARIS21 consiste essentiellement à construire et à maintenir une communication et une coopération efficaces dans le cadre du partenariat, mais aussi à assurer la promotion en faveur :

- *de l'élaboration de politiques et décisions informées*
- *du cadre cohérent fourni par les SNDS à tous les processus de renforcement des capacités statistiques, financés au plan national ou par les donateurs*
- *d'un financement et d'un soutien technique accrus pour le renforcement des capacités statistiques.*

Pour ce faire, PARIS21 dispose d'une gamme de matériels adaptés aux divers publics. Et ses partenaires ont élaboré des recommandations destinées à aider les pays à concevoir et mettre en œuvre leurs SNDS. Toute cette documentation — ainsi qu'une mine d'informations fournies par d'autres institutions bilatérales et multilatérales — est disponible sur la base de connaissance SNDS du site de PARIS21.

PARIS21 œuvre avec des organisations partenaires régionales au déploiement de l'approche SNDS, notamment en contribuant à identifier des messages spécifiques et des publics cibles ; en soutenant les activités de promotion et de lancement de la mise en œuvre des SNDS ; en identifiant les parties prenantes nationales et internationales et en participant à leurs ateliers ; en communiquant la documentation SNDS aux parties prenantes ; en organisant des réunions d'informations pour contribuer à développer un savoir-faire en matière de planification stratégique ; et en facilitant les missions d'examen par les pairs.

PARIS21 a été chargé de gérer les phases pilotes de la création d'un Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages (IHSN) et du Programme de données accéléré (ADP) dans des pays pilotes ainsi que du projet Metagora sur les statistiques relatives aux droits de l'homme, entré dans sa seconde phase en 2007.

Pour plus d'informations sur PARIS21 :

Secrétariat de PARIS21
OCDE/DCD
2 rue André Pascal
75775 Paris Cedex 16
contact@paris21.org
Tél. : +33 1 45 24 90 51
Fax : +33 1 45 24 94 06
www.paris21.org

Le Secrétariat de PARIS21 remercie toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce livret ainsi que tous ceux qui ont commenté les versions préliminaires, y compris les membres du Comité directeur de PARIS21 et autres partenaires institutionnels.

Conception et réalisation : Vif Argent Communication / France

Photographe : *Curt Carnemark / Banque mondiale*

Partenariat statistique au service du développement au XXI^{ème} siècle (PARIS21)

PARIS21 est un partenariat mondial unique de statisticiens nationaux et internationaux, de professionnels du développement, de décideurs politiques, d'analystes et autres utilisateurs des statistiques qui se sont engagés à ce que la contribution de ces dernières aux avancées du développement fasse réellement la différence. PARIS21 a été créé à l'issue d'une réunion internationale en novembre 1999. Les institutions à l'origine de cette initiative sont la Commission européenne, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, les Nations unies et la Banque mondiale. Le secrétariat de PARIS21est hébergé par l'OCDE.

PARIS21 a pour objectif de développer une culture d'élaboration et de mise en œuvre de politiques informées servant à améliorer la gouvernance et l'efficacité des pouvoirs publics concernant la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

PARIS21 - OCDE/DCD
2 rue André Pascal - 75775 Paris Cedex 16
contact@paris21.org
Tél : +33 1 45 24 90 51 - Fax : +33 1 45 24 94 06
www.paris21.org